

L'embarrassante affaire des passeports diplomatiques d'Alexandre Benalla



La polémique autour du voyage d'Alexandre Benalla, quelques semaines avant la visite officielle du chef de l'État au Tchad, embarrasse l'Elysée alors que le gouvernement est actuellement confronté à la crise des Gilets jaunes.

Avec Atlantico
Rédaction

La [rédaction de Mediapart](#) a révélé ce jeudi 27 décembre qu'Alexandre Benalla voyageait depuis plusieurs mois avec un passeport diplomatique qu'il a utilisé lors de son déplacement au Tchad. Selon des informations du *JDD*, le passeport en question avait été attribué à l'ancien collaborateur de l'Elysée le 24 mai 2018, trois semaines après avoir été sanctionné par ses supérieurs.

Selon *Mediapart*, Alexandre Benalla "voyage depuis plusieurs mois avec un passeport diplomatique". Il a utilisé ce document "ces dernières semaines pour entrer dans différents pays africains ainsi qu'en Israël".

Selon la rédaction du *Monde*, Patrick Strzoda, le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, a écrit le 22 décembre à Alexandre Benalla afin de solliciter "toutes informations pertinentes" sur ses nouvelles activités :

"Nous ne pourrions laisser sans réaction l'existence de relations d'affaires en France ou à l'étranger avec des intérêts privés, tout à fait incompatibles avec vos fonctions (...) et que vous n'avez jamais révélées".

Le voyage d'Alexandre Benalla au Tchad, quelques semaines avant la visite d'Etat d'Emmanuel Macron, a suscité une polémique sur l'éventuelle persistance d'un lien entre lui et la présidence.

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé avoir demandé à Alexandre Benalla "par lettre recommandée du 26 juillet 2018, de restituer les deux passeports diplomatiques en sa possession". Ils ont été émis les 20 septembre 2017 et le 24 mai 2018. Le ministère dévoile dans son communiqué qu'Alexandre Benalla s'était d'ailleurs engagé le 23 mai 2018 à restituer ces documents à la fin de ses fonctions.

"Toute utilisation depuis lors de ces passeports aurait été faite en dépit des engagements pris par l'intéressé. (...) A la vue des informations de presse tendant à indiquer que M. Benalla aurait continué à utiliser ces documents, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères examine les suites à donner, y compris judiciaires".

Plusieurs responsables de l'opposition de droite et de gauche ont exprimé leur colère après le voyage à N'Djamena début décembre de l'ancien homme de confiance d'Emmanuel Macron.

Alexandre Benalla a indiqué à la rédaction du *Monde* qu'il faisait dorénavant du "consulting" et qu'il avait déjà travaillé dans une "dizaine de pays en Afrique". Il a démenti s'être présenté comme un émissaire de la présidence et juge *Surréaliste* de le suggérer ainsi que "la réaction de l'Élysée". L'ancien proche du président de la République a été limogé de l'Élysée en juillet et mis en examen pour "violences volontaires" suite à ses gestes en marge des manifestations du 1er mai à Paris.